

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 mai 2025**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 36
Absents excusés : 01

Date de convocation : 15/05/2025

Délibération N° D-2025-2205-17

Membres présents : 36 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, WAGNER Jacky, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à M. BURGER Gaston pour voter en son nom.

Monsieur JACOB André a donné pouvoir à Mme BAUER Liliane pour voter en son nom.

Monsieur WEISS Henri a donné pouvoir à RAPINAT Fabienne pour voter en son nom.

Membres absents excusés : 1/37

Madame DIETRICH Isabelle.

Objet : Demande de dotation générale décentralisée : concours particuliers pour les bibliothèques

La Médiathèque intercommunale est équipée d'automates de prêt-retour à code-barres depuis 2016. Ces machines ont apporté un gain significatif de qualité du service public, en rendant les usagers libres et autonomes pour l'enregistrement de leurs transactions tout en assurant la disponibilité des agents pour les aider et les conseiller dans leurs pratiques documentaires. Ces automates ancienne génération sont désormais en voie d'obsolescence et leur maintenance s'achève dans quelques mois.

Il est ainsi proposé l'acquisition de 5 automates nouvelle génération, au format tablette 10 pouces, sur pied inclinable et équipés d'un lecteur à code-barres. Leur faible encombrement et connexion WiFi permettent une amélioration significative et évolutive de leur implantation. Le projet anticipe l'implantation possible selon les futures évolutions du bâtiment, dont un accueil commun avec l'école de musique intercommunale attenante est en cours d'étude.

Le coût global de cette opération est estimé à 16 705 € HT, composé comme suit :

- | | |
|---|----------------|
| • 5 automates BIBLIOTHECA Cloudcheck Tablet | 13 725,00 € HT |
| • Forfait installation | 2 235,00 € HT |
| • Formation dédiée | 745,00 € HT |

Le plan de financement proposé pour cette opération est le suivant :

- | | |
|---------------------------------------|---------------|
| • DGD (taux de 50%) | 8 352,50 € HT |
| • Autofinancement par la collectivité | 8 352,50 € HT |

La dépense se complète par ailleurs de frais de mobilier qui seront à la charge exclusive de la Communauté de communes.

Dans le cadre du concours particulier réservé aux bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD), l'État accorde aux collectivités territoriales des subventions destinées à contribuer au financement de projets tels que l'équipement informatique. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) assure l'instruction administrative et l'expertise scientifique des dossiers.

Monsieur le Président propose ainsi au Conseil communautaire de solliciter un financement DGD pour l'acquisition des automates de la médiathèque intercommunale du Kochersberg.

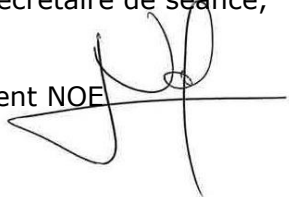
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- **approuve** les dépenses projetées dans le cadre du renouvellement des automates, ainsi que son plan de financement
- **sollicite** une aide de l'Etat pour cette opération au titre du concours particulier relatif aux bibliothèques au sein de la Dotation générale de décentralisation (DGD)
- **autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents en lien avec ce dossier.

Fait à Truchtersheim, le 26 mai 2025

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

